

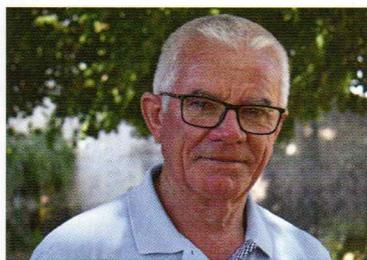
L'Écho Du Lignon



AU SOMMAIRE

Le mot du maire p1
 Conseil Municipal p2-5
 Ecole du Lignon p6
 APE..... p7
 Bibliothèque p8-9
 ACCA p10
 Souli' Festy p11-12
 Une jeune Souligonnaise..... p13
 Infos p14-21

Le mot du Maire



Souligonnaises, Souligonnais,

Certains d'entre vous ont participé à la réunion de présentation de l'heure civique, mise en place par le département et pour laquelle la commune est devenue adhérente, dans un esprit de solidarité envers les personnes pouvant offrir une heure par mois de leur temps à destination de voisins ou autres personnes éprouvant des difficultés dans divers domaines ainsi que dans d'autres domaines tels que l'aide aux associations et sur des sujets communaux. L'inscription à ce dispositif se fait sur le site internet : <https://souligonnes.lheurecivique.fr>. Celle-ci se fait plus facilement par le biais d'un ordinateur que par un smartphone. Vous pouvez aussi prendre contact à la mairie ou deux élus ont été désignés comme interlocuteurs privilégiés, il s'agit de Mr BERNARD Daniel et de

Mr DUFaux Joël.

Autre sujet important, la fin de la mise en place de notre Plan Communal de Sauvegarde, abandonné pendant la période du Covid et qui doit être terminé pour la fin de l'année. A ce titre, les conseillers municipaux se sont vu attribués d'un secteur de la commune, au plus près de leur résidence, et il se peut que ceux-ci soient amenés à vous rendre visite dans le cadre de ce dossier important. Merci à vous de bien vouloir les accueillir dans les meilleures conditions.

Notre site internet est donc en fonction et semble très bien visité, la preuve avec la traditionnelle fête de Souli' Festy qui a vu nombre de personnes se connecter pour y consulter le programme. Tous les chapitres y sont vus et c'est très bien pour un bon fonctionnement de ce site. Faites-en aussi bon usage. www.souligonne.fr

Les travaux de voirie seront réalisés au mois de septembre. Le point à temps habituel dans les villages et sur les chemins communaux. Sur la voirie communautaire dans les

villages de Boutiraud et du Bras-seau. La traversée du village de La Blanchardière a été entièrement reprise par l'entreprise Eiffage suite à l'utilisation d'un liant de mauvaise qualité lors des travaux de l'an passé. Espérons que cette fois nous aurons un meilleur résultat. Cette reprise a été financée par l'entreprise elle-même.

En parlant de travaux, il est obligatoire, lorsque vous envisagez de faire des travaux à votre domicile ou dans un bâtiment vous appartenant, de vous renseigner auprès de la mairie pour savoir s'il y a une demande particulière à effectuer. Il semblerait que certains l'oublient !!!

Cette année, la chaleur est au rendez-vous de bonne heure ! Soyez vigilants et solidaires notamment si vous avez dans votre voisinage des personnes pouvant être en difficulté. Merci pour votre collaboration.

Je vous souhaite de passer, toutes et tous, un bel été 2025

Le Maire,
Patrick MACHEFERT

Les horaires

Mairie
05 46 93 94 14
lundi et mercredi de 9h à 12h le vendredi de 15h à 18h.

Garderie périscolaire
05 46 93 71 72
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h à 18h30.

Bibliothèque
Tous les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00

Les activités dans votre commune

Tennis de table
Tous les lundis de 17h30 à 20h
Animateur :
Daniel Bernard
Tél : 06 78 68 87 02



Fitness
Ados/adultes Tous les mardis de 20h à 21h.
Zumba
Tous les jeudis de 19h45 à 20h45.

Cours de danse
Tous les mardis
16h30-17h15 : 4 à 6 ans
17h15-18h15 : 7 à 10 ans
Tous les jeudis
18h30-19h30 : 12 à 18 ans
Renseignements et inscriptions auprès de Katia au
06 70 04 70 64



Mairie de SOULIGNONNES

SEANCE DU 7 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick MACHEFERT, Maire.

ORDRE DU JOUR

⇒ Fonds de concours versé à la Communauté de Communes CŒUR DE SAINTONGE	2025-08
⇒ Fonds de concours versé à la Communauté de Communes CŒUR DE SAINTONGE- Amortissement	2025-09
⇒ Vote du taux des 3 taxes	2025-10
⇒ Vote du budget primitif 2025	2025-11
⇒ Délégués « heure civique »	

⇒ Approbation du compte-rendu de la séance du 03/03/2025

Adopté à l'unanimité.

⇒ Fonds de concours versé à la Communauté de Communes CŒUR DE SAINTONGE 2025-08

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5214-16 ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 5-2025 du 19/02/2025 approuvant le règlement d'attribution de fond de concours des communes membres ;
Vu le projet de convention avec la CDC Cœur de Saintonge ;
Entendu l'exposé du maire sur les besoins en aménagement de la voirie communautaire 2025 ;

Après avoir entendu l'exposé,

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ⇒ **D'attribuer un fonds de concours à la Communauté de Communes CŒUR DE SAINTONGE en vue de participer au financement de la voirie communautaire 2025 à hauteur de 30 000 €.**
- ⇒ **Les crédits nécessaires sont prévus à l'article 2041512.**
- ⇒ **D'autoriser le Maire à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.**

⇒ Fonds de concours versé à la Communauté de Communes CŒUR DE SAINTONGE – Amortissement 2025-09

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5214-16 ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 5-2025 du 19/02/2025 approuvant le règlement d'attribution de fond de concours des communes membres ;

Vu le projet de convention avec la CDC Cœur de Saintonge ;
Vu la délibération du 7 avril n° 2025-08 attribuant un fonds de concours à la CDC Cœur de Saintonge ;

Après avoir entendu l'exposé,

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ⇒ **Décide d'amortir le fonds de concours sur 5 ans soit 6 000 € / an.**
- ⇒ **Les crédits nécessaires sont prévus par opération d'ordre de section à section à l'article 6811(42 DF) et 28041512 (40 RI).**
- ⇒ **De commencer l'amortissement en 2025.**

⇒ Vote du taux des 3 taxes

2025-10

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles suivants :

- 1379, 1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales,
- 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs au vote des taux,

Vu l'état 1259 portant modification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2025,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année.

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de 275 017,00 €, Après en avoir délibéré et à l'unanimité, **le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux des 3 taxes**

⇒ **et fixe les taux d'imposition pour l'année 2025 comme suit :**

	Taux 2024	Taux 2025	Bases	Produit
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	9,68 %	9,68 %	117 600	11 384
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	36,29 %	36,29 %	603 000	218 829
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	45,44 %	45,44 %	98 600	44 804
TOTAL				275 017

⇒ **autorise M. le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et le charge de notifier cette décision aux services préfectoraux.**

⇒ Vote du budget primitif 2025

2025-11

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré,

- ⇒ adopte à l'unanimité le budget primitif 2025
- ⇒ valide le taux de fongibilité des crédits à 7,5 %

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2024		443 989,21		12 289,25
Restes à réaliser			8 257,00	
Exercice 2025	984 387,21	540 398,00	115 730,00	111 697,75
Budget primitif 2025	984 387,21	984 387,21	123 987,00	123 987,00

⇒ Délégués « heure civique »

M. BERNARD Daniel et M. DUFAUX Joël sont nommés délégués pour le programme « heure civique »

Mairie de SOULIGNONNES

SEANCE DU 27 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mai à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick MACHEFERT, Maire.

ORDRE DU JOUR

⇒ Plan communal de sauvegarde	
⇒ Tarifs du repas de cantine à partir de l'année scolaire 2025-2026	2025-12
⇒ Tarifs de l'heure de garderie	2025-13

⇒ Approbation du compte-rendu de la séance du 07/04/2025

Adopté à l'unanimité.

⇒ Plan Communal de Sauvegarde

Présentation du PCS par M. DUBUT Alain.

⇒ Tarifs du repas de cantine à partir de l'année scolaire 2025-2026 2025-12

Par décret n° 2006-753 du 29 juin 2006, le prix de la restauration scolaire fournie aux élèves des écoles maternelles, élémentaires, des collèges et des lycées, est fixé par la collectivité territoriale qui en a la charge.

Vu les coûts afférents à ce service, le maire propose d'augmenter le prix du repas servi à la cantine de 2 % soit 2,80 € par repas et par enfant. Le prix du repas pour les adultes sera de 2 repas enfant soit 5,60 €.

Après en avoir discuté et délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

⇒ Décide que le prix du repas de la cantine scolaire à partir de l'année scolaire 2025-2026 sera porté de 2,75 € à 2,80 € pour les enfants et de 5,50 € à 5,60 € pour les adultes.

⇒ Ces tarifs seront applicables à partir du 01/09/2025.

⇒ Tarifs de l'heure de garderie 2025-13

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation d'appliquer des tarifs différents selon le quotient familial des familles suite à sa déclaration d'ALSH périscolaire auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

Vu les coûts afférents à ce service, le maire propose d'augmenter le prix de la garderie.

Les tarifs se décomposent ainsi pour les enfants scolarisés à SOULIGNONNE :

Quotient familial	Demi-heure	Heure
QF de 0 à 300	0,80 €	1,60 €
QF de 301 à 500	0,85 €	1,70 €
QF de 501 à 759	0,90 €	1,80 €
QF de 760 à 1000	0,95 €	1,90 €
QF supérieur à 1000	1,00 €	2,00 €
Hors CAF	1,00 €	2,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- ⇒ De valider les nouveaux tarifs de la garderie comme ci-dessus.
- ⇒ Ces tarifs seront applicables à partir du 01/09/2025.

QUESTIONS DIVERSES

⇒ Subvention course cycliste 17^{ème} prix Marcel Bergereau

Accord du Conseil Municipal pour une subvention de 100 €.

⇒ Logo communal

Accord du Conseil Municipal pour le flocage des véhicules communaux avec le logo de la commune.



Ecole primaire du Lignon

Quelques nouvelles de l'école avant les congés d'été !

En cette fin d'année scolaire notre école a accueilli 65 élèves de la Petite Section de maternelle au CM2, répartis en trois classes.

Voici la répartition : PS/MS/GS : 19 élèves (10/4/5)
 CP/CE1/CE2 : 20 élèves (5/8/7)
 CE2/CM1/CM2 : 26 élèves (6/13/7)



Activités menées au cours de cette année :

*La fête de Noël (17 décembre)
 et le goûter avec les Aînés (20 décembre)*

*Le cycle d'activités aquatiques
 (pour les élèves de GS/CP et
 CE1) du 7 au 18 avril 2025)*

*La kermesse aura lieu le 27
 juin prochain dans la cour
 de l'école à partir de 17h*

*Le lundi 30 juin prochain une
 sortie scolaire est planifiée à
 l'Asinerie du Baudet du Poitou*

le carnaval à l'école le 21 février dernier

*les élèves ont pu voté pour leur ouvrage de
 littérature préféré parmi une sélection dans le
 cadre du Prix des Incorruptibles le 21 mai dernier*

*Les élèves de CP/CE1/CE2 ont assisté au
 spectacle « Brass birds » dans le cadre du
 spectacle plein les mirettes (projet financé par
 la CDC) après avoir eu la chance d'avoir deux
 interventions des artistes en classe*

*Et le mardi 1er juillet les élèves qui le
 souhaitent participeront à un tournoi d'échecs
 dans la salle des fêtes de la commune grâce
 à Nadège LOUASSIER qui intervient à l'école
 tous les jeudis sur la pause méridienne*

L'équipe pédagogique souhaite également **remercier la municipalité et les employés de la commune** pour l'entretien régulier de notre école, la réalisation des travaux demandés et le travail que nous menons ensemble autour de projets au bénéfice des enfants scolarisés dans notre école.

Un grand merci aussi au personnel communal qui assure l'accueil périscolaire le matin, sur la pause méridienne et le soir et à notre cantinière qui, par leur travail, nous permettent d'accueillir les enfants dans de très bonnes conditions.

Merci aux familles de notre école, aux membres de l'A.P.E. pour leur soutien dans nos projets.

INFORMATIONS RENTRÉE 2024/2025 :

L'équipe pédagogique à la rentrée
 : Mme GUILLIN classe de CM1/CM2,
 Mme HOMMEY classe des CP/CE1/CE2 et
 Mme HUBERT (directrice) classe de PS/MS/
 GS avec l'aide de son ATSEM, Mme Aurélie
 MARCHEGAY.

A la rentrée nous accueillerons 65 élèves :
 PS/MS/GS 21 élèves (7/10/4), CP/CE1/CE2
 18 élèves (5/5/8) et
 CM1/CM2 26 élèves (13/13)

Information importante : Si vous avez entre 18 et 25 ans et que vous souhaitez avoir une expérience professionnelle auprès d'enfants dans notre école ou bien si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé :
 Pensez au **Service Civique Universel** !

N'hésitez pas à candidater auprès de l'école pour venir aider les enfants de SOULIGNONNES à grandir et s'épanouir.

On compte sur vous !

*En attendant, toute l'équipe de l'école se joint à moi
 pour vous souhaiter un bel été 2025!*



La fin de l'année scolaire
 approche pour les enfants de l'école.

Cette année l'APE a mis en place la vente de chocolats, de
 madeleines Bijou ainsi que le marché aux fleurs et plants de légumes.
 Merci aux enfants et aux maitresses de leur participation pour décorer la
 salle avec de belles œuvres.

Les fonds récoltés permettent à l'APE d'organiser la kermesse de fin d'année pour
 les enfants le **Vendredi 27 juin**.

Un bon moment qui va réunir petits et grands pour s'amuser avec des jeux, des
 ateliers, un jeu de l'oie organisé par les supérettes API.

Après un bel été à tous, nous vous attendons nombreux pour
 l'assemblée générale en septembre afin de continuer à faire
 vivre l'association.

Le Bureau



Le marché
 aux fleurs

Le marché
 aux plantes





Chers lecteurs,
Un petit clin
d'oeil sur
l'actualité
littéraire,



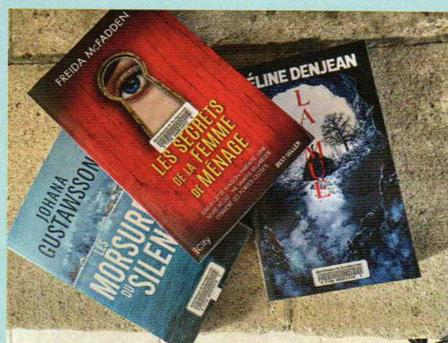
Nouveautés littéraires : 
Notre sélection du printemps



BD adulte



Roman



Policier



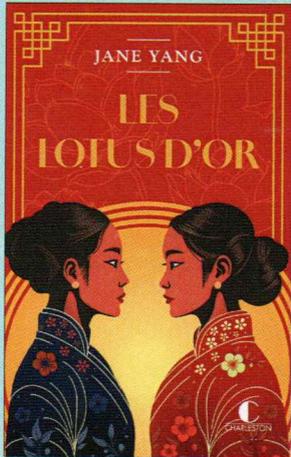
Manga



Jeunesse



Notre coup de

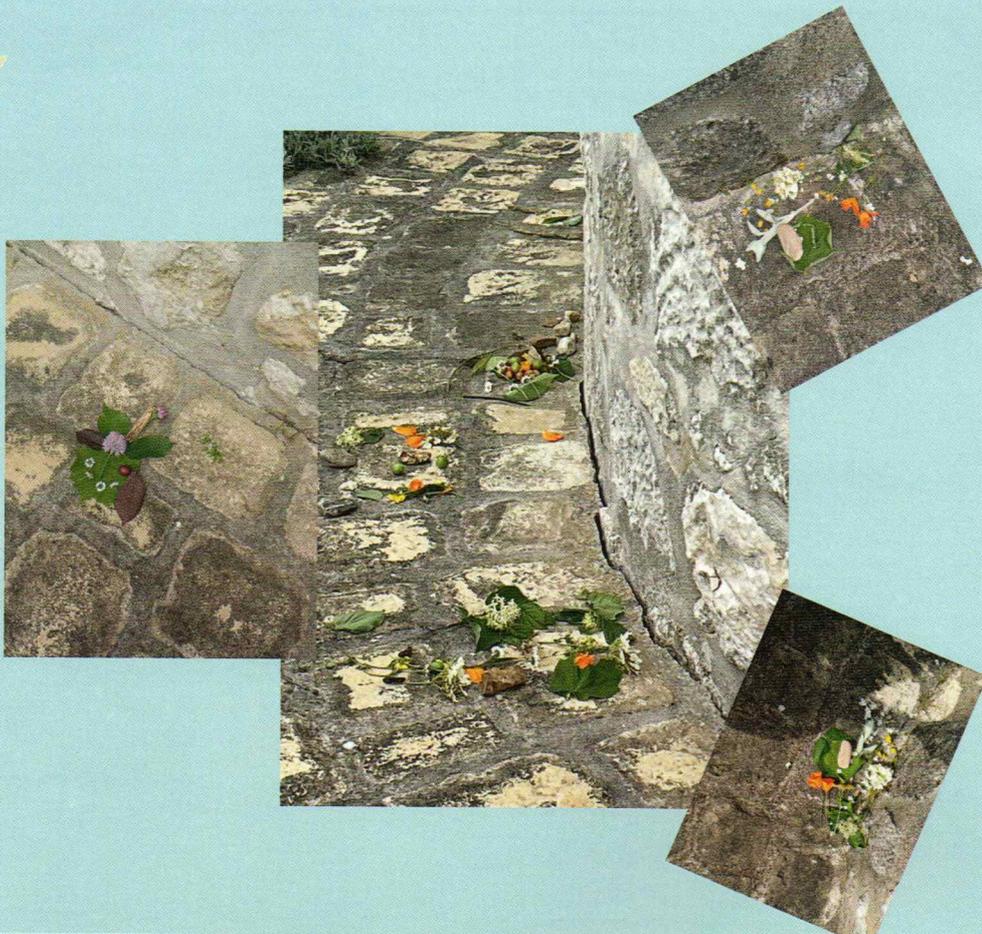


Chine, XIXe siècle, Petite Fleur apprend à bander ses pieds d'enfants, ses lotus d'or, symbole de vertu et son seul espoir de faire un jour, un beau mariage. Mais à la mort de son père, alors qu'elle n'a que 6 ans, sa mère l'a vend à la riche famille Fong. Réduite au rang d'esclave auprès d'une jeune fille gâtée et jalouse, Linjing qui l'oblige à débander ses pieds, Petite Fleur sait que son destin est lié à celui de sa maîtresse...

Grand succès de notre premier jeu nature

De nombreuses familles ont participé au jeu nature du 1er mai lors des portes ouvertes de votre bibliothèque. Nous leur adressons un grand merci.

Les enfants ont complété leur questionnaire avec sérieux, et fait preuve d'imagination pour leur land'art.



Nous organisons notre 8ème « sardinade » qui aura lieu le samedi 2 Août à la base de loisir de Soullignonnes.

Pensez à vous inscrire avant le **23 juillet 2025**.

Le bureau s'excuse par avance auprès des riverains de proximités, de toutes les nuisances occasionnées tout au long de ce week-end.

La distribution des cartes de chasse se fera le **Samedi 13 Septembre de 8H à 12H** à la cabane de chasse.

La Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) nous sollicitent depuis le 1er mars 2025 et jusqu'au 14 septembre 2025, de faire de la régulation concernant les ragondins et les rats musqués, tout le long du canal de l' Arnoult et de ses petits fossés, pour protéger les cultures céréalières, maraîchages, jardins et des berges. Avec l'accord de Mr Le Maire.

Veillez respecter les chasseurs qui s'en occupe, car certains ont été injuriés.

Le bureau.

J'PEUX PAS
- J'AI -

SARDINADE

SOULLIGNONNES

SAMEDI 2 AOUT 2025

organisé par l'acca

J'PEUX PAS
- J'AI -

SARDINADE

SARDINADE

(en plein air sur la base de loisirs)
à partir de 19h30 repas servi vers 20h45

Animation musicale (piste de danse)

Menu adulte 22 €
apéritif
tartine charentaise aillée
sardines (ou cuisse de poulet)
pomme de terre
fromage - glace
vin rouge-rosé

Menu enfant 12 €
(- 12 ans)
tartine charentaise aillée
sardines (ou cuisse de poulet)
pomme de terre
glace

APPORTEZ VOS ASSIETTES ET COUVERTS

Réservation jusqu'au 23 juillet 2025.

Renseignements au 06 61 18 19 63 ou 06 10 57 01 23

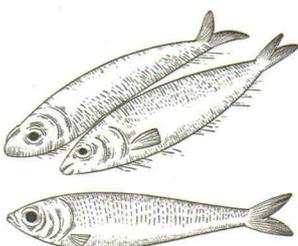
Paiement à l'inscription, chèque à l'ordre de : ACCA soullignonnes.

Coupon à renvoyer : Mr TESSON Janick 1 rue de l'essert 17250 Soullignonnes

Mr ou Mme Tel :

	SARDINES	Cuisse de poulet	PRIX
Nbre adultes			
Nbre enfants			

TOTAL :



Souli'festy 2025

La 12ème édition de Souli'festy s'est déroulée les 7 et 8 juin

Les festivités ont commencé avec le concours de palets. 27 équipes qui se sont affrontées dans la bonne humeur avec une récompense pour chaque participant. Les concerts et les food trucks ont pris la suite.

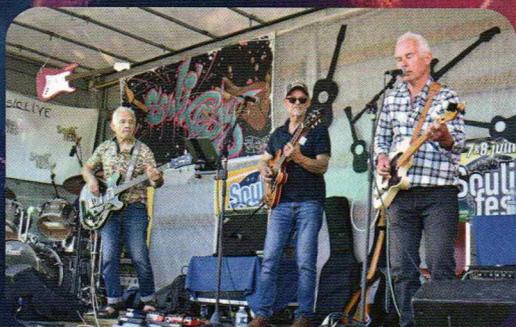
Le dimanche après-midi sous un magnifique soleil plusieurs groupes très appréciés du public se sont succédé. La journée s'est clôturée par un superbe feu d'artifice offert par la municipalité.

Souli'festy c'est 240 repas servis par les food trucks le samedi et environ 600 repas concoctés et servis par les bénévoles de l'association le dimanche.

Nous remercions vivement tous les bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu. Si vous souhaitez venir nous rejoindre l'année prochaine, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des différentes réunions de préparation (les informations seront données sur le Lignon ou sur Panneau Pocket). Nous remercions vivement nos sponsors et partenaires, la municipalité, l'APE, l'association de chasse pour ses tivolis, Éric Devainon, professeur à l'Ecole de Musique de St Georges des Coteaux pour la programmation musicale et la technique des concerts avec l'aide de Cyril, Thomas Chabaneix des Mouchets pour son installation électrique, Christophe Martin des Essards pour le prêt de sa remorque.

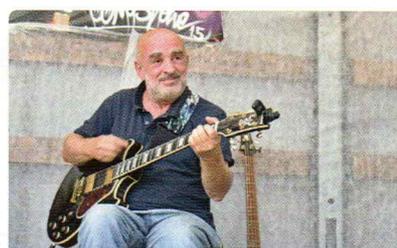
Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine.

Pour l'équipe de l'AACS, Christelle Giraudot





Quelques images souvenirs du week-end Pentecôte 2025



Marion du groupe Arkenston

Les Rock'n Volt

Éric Devainon programmeur

Souli'festy : dix groupes, et une sacrée claque rock

Ce week-end de juin, Soulignonnes a changé de tempo. Exit le calme des ruelles charentaises, place aux guitares, aux amplis et aux cœurs qui battent à l'unisson : Souli'festy a frappé fort pour sa 12^e édition. Samedi 7 et dimanche 8 juin, la scène de l'aire de loisirs a vu défiler dix groupes, de jeunes talents locaux aux groupes confirmés, pour un festival rock en accès libre, convivial et follement électrique.

Derrière cette réussite : l'AACS (Association d'animation culturelle et sportive), épaulée par une quarantaine de bénévoles.. Une équipe qui, chaque année, transforme le village en mini Woodstock saintongeais, version familiale.

Le samedi a ouvert les festivités avec The Trefle, ambiance irlandaise et convivialité en bandoulière ; Flying Pig, bande de lycéens fougueux de Saint-Hilaire-de-Villefranche ressuscitant l'esprit des années 70 ; et Sev & the Kings, formation royannaise qui avait déjà donné le tempo l'an dernier. Côté papilles, les food trucks ont nourri les estomacs comme les riffs ont nourri les âmes.

Dimanche, changement de décor : la restauration maison a pris le relais, plébiscitée par les festivaliers dès 19 h. Puis, à nouveau, la scène s'est allumée. L'heure des Glaçons, formation rochelaise au style inclassable, a donné le ton, suivie par Rock'n Volt, rock pur et dur venu de Saintes, puis Bblues, venus de Matha avec leur blues sincère, brut et généreux.

Le groupe Arkenstone, basé à Corme-Royal, a confirmé sa place à part avec son rock symphonique habité. L'arrivée récente de Jean-Loup, professeur de piano et de violoncelle, apporte une teinte nouvelle au son du groupe, de quoi renforcer leurs inspirations et notamment celle de Marion, la chanteuse soulignonnaise du groupe. Puis vinrent La Jarry, professionnels orléanais qui arpentent les scènes françaises et nord-américaines comme d'autres traversent la rue, et, pour clore en beauté après le traditionnel feu d'artifice (toujours impressionnant pour une commune de cette taille), Les Skivers, rock garage brut venu de Poitiers. Une conclusion survoltée pour deux jours intenses.

Une jeune Souligonnaise au Championnat de France d'Échecs - Jeunes !



Du 27 avril au 4 mai dernier, 1800 jeunes joueurs venus de différentes régions se sont affrontés à Vichy lors du plus grand tournoi d'échecs en France. Parmi eux : Louna, une jeune Sou-

ligonnaise passionnée, a eu l'honneur de participer à cette compétition.

C'est à l'école de Souligonne que Louna a découvert les échecs, grâce à une activité périscolaire mise en place par la Mairie, et animée par la présidente du club d'échecs de Saint-Porchaire. Elle a rapidement montré un véritable intérêt pour cette discipline alliant réflexion, stratégie et patience. Prise au jeu, elle décide de rejoindre le club il y a un an.

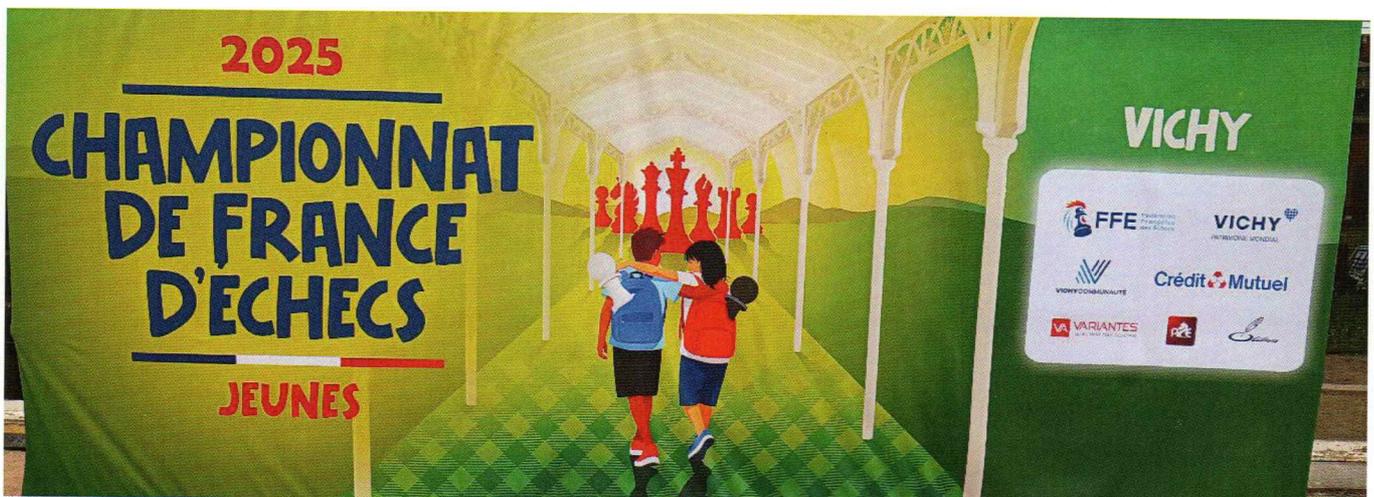
Son sérieux et sa motivation la mènent rapidement à se qualifier, d'abord lors des phases départementales, puis régionales, jusqu'à décrocher sa place pour le Championnat de France. Une belle récompense pour tout le travail accompli avec son entraîneuse.



Ce championnat fut une aventure inoubliable : 9 parties intenses en 8 jours, parfois longues de plus de 3 heures, et enrichissante par son organisation et l'accompagnement par un maître international. Louna revient de Vichy heureuse de son parcours, et d'avoir représentée son club et sa commune.

Espérant qu'elle inspirera d'autres jeunes à s'initier aux échecs, un jeu aux nombreuses vertus éducatives et formatrices.

□ Merci au club d'échecs de Saint Porchaire, et à la commune de Souligonnes !

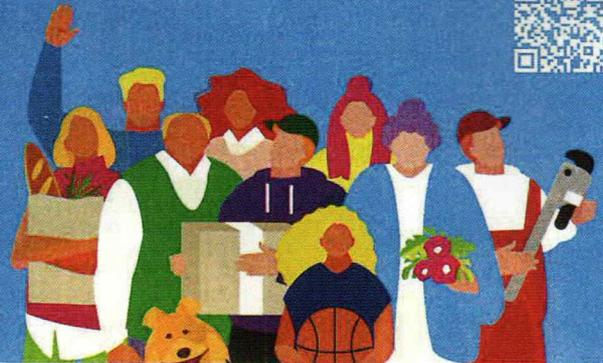


L'heure CIVIQUE



L'heure CIVIQUE
Soulignonnaise

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ? Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous sur soulignonnes.lheurecivique.fr



Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

- 1 Vous vous **inscrivez** sur le site soulignonnes.lheurecivique.fr
- 2 Nous vous invitons à une **visio de présentation du dispositif**.
- 3 Nous vous proposons un **court entretien téléphonique**.
Deux façons d'agir, soit de manière organisée en fonction des **besoins de la mairie et du CCAS**, soit de manière individuelle vis-à-vis d'une personne âgée de votre **voisinage**.
- 4 Une ou deux fois par an, nous pourrons **vous retrouver de manière conviviale** pour nous connaître et partager nos expériences.

*Je compte sur vous
Merci de tout coeur !*

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ? gratuite et confidentielle

Courses, démarches administratives, courts déplacements, petit bricolage, lecture de compagnie...

Contactez-nous par mail ou par téléphone : mairie.soulignonnes@wanadoo.fr
05 46 93 94 14

Patrick MACHEFERT
Maire de Soulignonnes



Une initiative de



L'heure CIVIQUE
Soulignonnaise

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?

Courses, démarches administratives, courts déplacements, petit bricolage, lecture de compagnie...

Contactez-nous par mail ou par téléphone : mairie.soulignonnes@wanadoo.fr
05 46 93 94 14
ou complétez le tract ci-dessous



Remplissez ce tract en majuscules et déposez-le dans votre mairie.

Prénom et Nom _____
 Adresse _____
 Code Postal _____ Ville _____
 E-mail _____ Téléphone _____
 Besoin (expliquez ici votre besoin)

En transmettant ce formulaire, vous acceptez que les données communiquées soient traitées et exploitées par l'association « Voisins Solidaires - l'heure Civique » à des fins d'information et de communication. Vous acceptez également que vos coordonnées soient transmises à votre mairie, votre département ou votre région s'ils sont partenaires de notre programme « l'heure Civique » et aux volontaires, uniquement pour les informer de vos besoins et tenter d'y apporter une solution proche de chez vous.



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique - Voisins Solidaires - 501 837 017 0034, Paris - 9220 Association déclarée

Inventaire des zones humides, des mares et du maillage bocager (délimitation et caractérisation)

L'inventaire débute sur les communes de Balanzac, Nancras, Nieul-lès-Saintes, Pont-l'Abbé-d'Arnoult, Sainte-Gemme, Sainte-Radegonde, Saint-Sulpice-d'Arnoult, Soulignonne et Trizay

L'équipe du bureau d'études Hydro Concept sera présente sur le terrain de mi-mars à juillet 2025



Cet inventaire est réalisé dans le cadre **Plan Pluriannuel de Gestion du bassin Arnoult Bruant** pour améliorer la connaissance du territoire.

Les résultats seront utilisés pour l'aménagement du territoire (urbanisme, trames verte et bleue, ...) et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.



FREDON
CHARENTE-MARITIME



FÉDÉRATION FREDON CHARENTE MARITIME

INTERVENTIONS NIDS DE FRELONS



TARIFS 2025 PARTICULIERS ET MAIRIES :

- Nids primaires hauteur d'homme : **85€**
- Nids d'Été jusqu'à 10 m : **155€**
- Nids d'Automne jusqu'à 18 m : **210€**



CONTACT :

MR LAY LAURENT DIRECTEUR FREDON 17 : **06.64.43.13.36**

MR MALLET BAPTISTE TECHNICIEN FREDON 17 : **06.17.11.45.73**

MR BRUN JÉRÔME TECHNICIEN FREDON 17 : **06.07.58.05.62**





Parc photovoltaïque de Soulignonnes

Dans le cadre de son Plan Climat, la Communauté d'Agglomération Saintes Grandes Rives l'Agglo développe aux côtés d'Enercoop Nouvelle-Aquitaine, **une grappe solaire sur des petits sites dégradés**, afin de répondre à la faible autonomie énergétique du territoire.

Enercoop Nouvelle-Aquitaine est une coopérative citoyenne (SCIC) qui fournit et produit de l'électricité renouvelable en circuit-court.

Parmi les quatre sites en cours de développement d'une puissance installée allant de 300 kWc à 1 MWc par parc, **le site de Soulignonnes devrait être mis en service en fin d'année 2025**.

Une grappe solaire est un regroupement de plusieurs petits parcs photovoltaïques situés sur un même territoire et gérés par une même **société de projet, ici Énergie Solaire Saintes Agglo**, créé en 2023 par Saintes Grande Rives, l'Agglo et Enercoop Nouvelle-Aquitaine. Cette société permet de développer, construire et exploiter les parcs photovoltaïques de la grappe solaire.

Le futur parc photovoltaïque de Soulignonnes intègre la grappe solaire Énergie Solaire Saintes Agglo. Il sera situé rue du Breuil, sur une ancienne décharge à Soulignonnes appartenant à la commune de Corme-Royal.

Majoritairement recouvert par des gravats, le terrain de 10 863 m², n'a pas de potentiel agronomique significatif. Le parc solaire produira 380 MWh/an, soit l'équivalent de 14 % des consommations électriques du secteur résidentiel de la commune de Soulignonnes en 2021 et mobilisera 4 015 m² (parc clôturé) de la parcelle.

Le site de projet a été identifié en 2021 en concertation avec Saintes Grandes Rives, l'Agglo et les communes de Soulignonnes et Corme Royal. Le foncier a été sécurisé en 2022 par la **signature d'une promesse de bail emphytéotique pour 30 ans**, durée d'exploitation de la centrale photovoltaïque. Les études ont ensuite été lancées pour aboutir à **une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable) en novembre 2024**.

La **demande de raccordement auprès du réseau public Enedis** est en cours de traitement. Le parc devrait se raccorder sur le poste de transformation existant à 200 m au niveau de la RD236.

Enfin un marché de consultation des entreprises a été lancé en mars pour sélectionner le ou les installateurs des parcs photovoltaïques de la grappe de Saintes dont le site de Soulignonnes. Les travaux devraient démarrer dans le courant de l'été pour une **mise en service en fin d'année 2025**.

Des **visites de chantier seront proposées aux habitants du territoire**. Enfin, une inauguration publique sera organisée entre fin 2025 et début 2026.

Vous pouvez soutenir et contribuer au financement de projet citoyens d'énergies renouvelables de votre région en prenant des parts sociales de la coopérative Enercoop Nouvelle-Aquitaine ici : <https://www.enercoop.fr/nos-cooperatives/souscription24-enaqui>.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

10 bis rue des Gareilleries
17250 LES ESSARDS
(à côté de la boulangerie)

TEL 05 46 93 90 00

L'agence postale propose des services **postaux** et services **financiers** de dépannage :

HORAIRES

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi
Mercredi
Samedi

8h45 à 12h00
9h00 à 12h00
10h00 à 12h00

SERVICES POSTAUX

- Tout affranchissement (lettres et colis) jusqu'à 10 kg
- Vente de timbres-poste à l'unité ou en carnet
- Vente d'enveloppes prêts à poster, carton d'emballage et Colissimo prêt à envoyer
- Dépôt et retrait d'objets, de lettres recommandées **hors Chronopost**
- Contrat de réexpédition du courrier

SERVICES FINANCIERS

- **Retrait** d'espèces pour un montant de **500€ par période de 7 jours**
- **Versement** d'espèces pour un montant de **500€ par période de 7 jours**

La consultation de vos comptes et les virements de compte à compte s'effectue en Banque Postale ou votre compte La Poste.

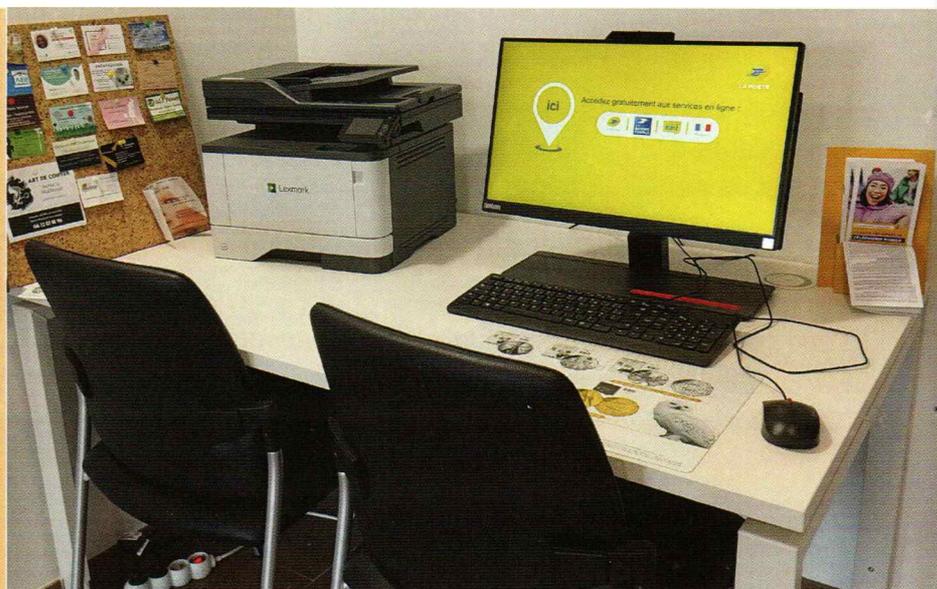
POUR INFO

Les paiements peuvent être effectués en espèces, chèque et carte bancaire.

L'agence est munie d'un TPE qui vous permet de retirer des espèces si vous avez une carte de crédit de la Banque Postale.

Pensez à vous munir de votre PIÈCE D'IDENTITÉ pour les retraits d'espèces ou retraits d'objets et lettres recommandées.

Un ilot numérique est à votre disposition pour accomplir vos démarches administratives en toute autonomie (impression - scanner - copie)





**SERVICES DE TÉLÉASSISTANCE
AVEC
INTERVENTIONS
DE SECOURISTES
À DOMICILE**



**QUELLE PRISE EN
CHARGE ?**

APPEL SECOURS 17 EST :
CONVENTIONNÉ PAR LE CONSEIL
GÉNÉRAL DE LA CHARENTE MARITIME

POSSÈDE LA DÉCLARATION SERVICE À
LÀ PERSONNE. CE QUI PERMET À NOS
CLIENTS DE BÉNÉFICIER :

1-DU CRÉDIT D'IMPÔT
A HAUTEUR DE 50 %

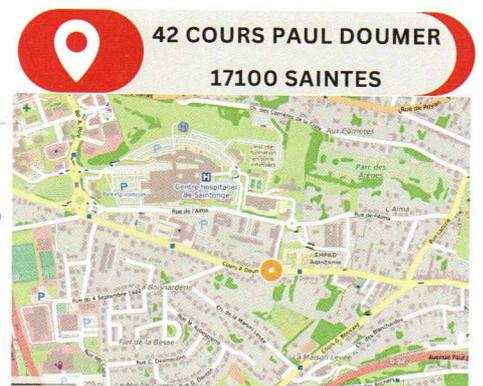
2- D'AIDES SOUS CONDITIONS



CONTACT
05.46.72.20.28

1 **APPELSECOURS17@GMAIL.COM**

appel-secours-17.fr



NÔTRE BUT ?

APPEL SECOURS 17 À POUR BUT L'AIDE AU
MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES
AGÉES, HANDICAPÉES, ISOLÉES.

QUEL SERVICE ?

APPEL SECOURS 17 FOURNIT UN SERVICE DE
TÉLÉASSISTANCE AVEC OU SANS
INTERVENTION .

COMMENT ?

AVEC LA MISE EN PLACE D'UN APPAREIL DE
TÉLÉASSISTANCE BRANCHÉ SUR UNE PRISE DE
COURANT , VOUS ÊTES RELIÉ À NOTRE CENTRAL
D'APPEL. PAR UNE ACTION VOLONTAIRE DE
PRESSION SUR VOTRE MÉDAILLON, UN SIGNAL
D'ALERTE EST TRANSMIS .

EN CAS D'ALARME :

NOTRE OPÉRATEUR COMMUNIQUE AVEC VOUS
VIA L'APPAREIL COMME UN INTERPHONE .

**1-DANS LE CAS D'UNE TÉLÉASSISTANCE AVEC
INTERVENTION**

UN SECOURISTE EST ENVOYÉ SUR PLACE POUR
PORTER SECOURS .

NOS SECOURISTES SONT TOUS FORMÉS AUX
GESTES ET SOINS D'URGENCE ET NOS
VÉHICULES ÉQUIPÉS: DÉFIBRILLATEUR ,
TENSIOMÈTRE, OXYMÈTRE DE POULS... AU
BESOIN UN BILAN AVEC LE SAMU SERA
EFFECTUÉ . DANS LA MAJORITÉ DES CAS UN
SIMPLE RELEVAGE SUITE À UNE CHUTE PERMET
À LA PERSONNE DE RESTER À DOMICILE . **NOTRE
MISSION PREND FIN DÈS LORS QUE NOTRE
SECOURISTE S'EST ASSURÉ QUE L'ADHÉRENT
EST EN SÉCURITÉ.**

**2-DANS LE CAS D'UNE TÉLÉASSISTANCE SANS
INTERVENTION**

NOTRE OPÉRATEUR RÉGULE ET APPELLE LA/LES
PERSONNE(S) DE CONFIANCE .



EN RÉSUMÉ :



**UNE URGENCE :
MALAISE, CHUTE ...**



**UNE PRESSION SUR LE
MÉDAILLON**



**NOTRE OPÉRATEUR
TRAITE L'ALERTE**



**NOS SECOURISTES
ARRIVENT À VOTRE
DOMICILE**

LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :



PanneauPocket TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

